

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et dans le cadre de la politique que celle-ci mène pour faciliter l'accès au droit au logement, le Fonds du Logement offre notamment aux ménages des aides financières en vue de la constitution de garanties locatives exigées dans le cadre de la location d'un logement.

Riche d'un volume d'activité en pleine croissance, le Fonds du Logement se positionne comme un acteur incontournable de la politique sociale du logement dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour soutenir son développement et renforcer son organisation interne, le Fonds du Logement est à la recherche d'un(e) :

## **Collaborateur/trice – Secteur Garantie Locative**

### **Missions**

Au sein de la Direction des opérations, vous êtes rattaché au Secteur Garantie locative.

Dans le cadre de la procédure de traitement des demandes d'aides financières en vue de la constitution d'une garantie locative, vous avez pour principale mission l'analyse de ces demandes et l'accompagnement des ménages dans leurs démarches auprès du Fonds.

Vous serez également invité à mener une réflexion source de propositions sur les procédures mises en place et/ou à mettre en place dans une perspective d'amélioration constante de la qualité du service.

### **Profil**

- Vous êtes intéressé par la politique sociale du logement menée en Région bruxelloise ;
- Vous êtes doté de réelles qualités relationnelles et vous êtes orienté client ;
- Vous êtes flexible, proactif et prenez des initiatives ;
- Vous disposez de grandes qualités d'écoute et faites preuve d'autonomie dans l'exercice de vos fonctions ;
- La rigueur, la réactivité et l'esprit d'équipe sont les qualités requises à ce poste afin de garantir la qualité du service client ;
- Vous maniez avec aisance les outils informatiques (Suite Office) ;
- Vous avez une excellente connaissance du français, une bonne connaissance du néerlandais est un réel avantage.

**Notre offre :**

- Un job stimulant au sein d'une équipe motivée dans une structure en croissance incontournable à Bruxelles ;
- Un contrat à durée déterminée de 1 an (35h/semaine);
- Un travail à visage humain ;
- De nombreux avantages extra-légaux (horaires flexibles, chèques-repas, assurance groupe, assurance hospitalisation, ...).

**Vous vous retrouvez dans cette fonction ?**

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un C.V. sont à adresser aux Ressources Humaines, en suivant ce lien :

[Apply Here!](#)